



50 Jahre - 50 ans

Eine Antwort in Konzepten und Festen  
Une réponse en analyses, actions et festivités

## **Rapport final**

**« Pérennisation des jumelages franco-allemands »**

Colloque du 24 au 27 octobre 2013

Poitiers, France



Du 24 au 27 octobre 2013, le Château d'Orion, dans la personne de sa gérante Madame Elke Jeanrond-Premauer et le Consulat Général d'Allemagne, représenté par Monsieur Le Consul Général Hans-Werner Bussmann, ont invité 16 représentants des jumelages franco-allemands à Poitiers afin de débattre de la situation actuelle et des orientations futures des jumelages.

L'animation des tables rondes a été confiée à MM. Gereon Fritz, Président de la Vereinigung der Deutsch-Französischen Gesellschaften für Europa e.V. (VDFG) et Hans Herth, Président de la Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe (FAFA). Les 16 représentants des villes allemandes et françaises réunis ont mené pendant trois jours des réflexions sur les nouvelles stratégies et le potentiel futur des jumelages.

Au cœur du débat des thèmes comme :

- l'attractivité des jumelages pour les jeunes et
- les personnes actives,
- la recherche de synergies avec d'autres institutions bilatérales,
- ainsi qu'une amélioration de la communication et de l'échange d'informations avec partenaires et les citoyens.

**A la fin du colloque, les participants ont formulé des recommandations destinées aux jumelages des deux pays et à leur fédérations respectives, qui soulignent le rôle primordial des jumelages aujourd'hui et proposent de nouvelles pistes pour les revivifier et faire évoluer.**

#### Résultats du colloque du mois de février 2013

En début d'année, le Château d'Orion accueillait une première réunion préparatoire à ce second colloque. Il s'agissait alors de procéder à un état des lieux et de rédiger un questionnaire détaillé en vue de la préparation du deuxième colloque. L'enquête devait permettre de mieux cerner la situation actuelle des jumelages franco-allemands et de réfléchir à l'opportunité d'un site web pour une mise en réseaux des jumelages.

Ensuite, ce questionnaire a été envoyé à 400 villes allemandes et françaises. Le taux de réponse a été de 31% (ALL : 40 %, FRA : 22 %). Les résultats ont été présentés aux participants en début du colloque à Poitiers. Parmi les thèmes abordés dans le cadre de cette enquête on note : la structure et les priorités dans le cadre de la coopération, la question des acteurs principaux, les écoles, les finances & la communication ainsi que le sujet de plus en plus prégnant d'une mise en perspective des



jumelages. Les résultats ont été probants. Les questions issues de l'analyse des résultats de l'enquête ont été débattues entre les participants.

#### Une démarche orientée « bonnes pratiques »

Pendant que le premier colloque avait pour objectif la rédaction du questionnaire, le deuxième colloque à Poitiers devait permettre de cerner le potentiel et les limites des jumelages dans leur conception moderne. Les travaux préparatoires, à savoir le premier colloque et l'enquête, devaient permettre de mieux cerner le potentiel des jumelages sur lequel elles devaient s'appuyer afin de gagner en attractivité, tout en continuant à pérenniser, voire à renforcer les relations franco-allemandes. Pour que les citoyens actifs des deux pays s'inscrivent activement dans cette démarche, il faut que les thèmes abordés soient considérés comme étant pertinents par tous, qu'ils soient source d'inspiration. La question centrale de ce que les jumelages peuvent ou ne peuvent pas faire avait été longuement débattue lors de la première partie du colloque.

*« La réconciliation entre les peuples c'était hier, nous devons trouver aujourd'hui de nouvelles voies et de nouvelles idées porteuses d'avenir »,* voilà la formule trouvée par Madame Elke Jeanrond-Premauer pour décrire le nouveau défi lancé aux responsables. Le travail mené par les comités de jumelages doit impérativement intégrer des sujets d'actualité pour les jeunes car les jeunes générations doivent devenir des acteurs dans l'organisation.

Les possibilités offertes sont pléthore. Toutefois, les jumelages ont du mal à entreprendre seuls des projets d'envergure. Leur rôle consiste souvent à sonder le potentiel, à réunir des groupes, des institutions et des entreprises, pour les encourager à mieux comprendre le partenaire, à s'inspirer mutuellement de leurs expériences respectives, que ce soit dans les domaines comme la coopération économique visant à rapprocher les entrepreneurs et les artisans, l'échange au niveau de l'administration ou simplement, comme première étape, l'apprentissage de la langue dans le cadre de petits projets innovants.

Il a été clairement dit lors du colloque que les jumelages peuvent servir de facilitateurs à plusieurs niveaux car ils ne sont pas directement impliqués dans les processus politiques, tout en cherchant une coopération constructive et ciblée avec les représentants dans la poursuite d'intérêts communs.

**Plusieurs exemples de projets réalisés ont été cités lors du colloque. Ces « bonnes pratiques » peuvent donner aux autres de nouvelles idées ou concepts qui ont fait leurs preuves.**



### Les synergies avec des institutions franco-allemandes

Le 25 octobre était consacré essentiellement à évaluer le potentiel de la coopération et la création de synergies entre les jumelages et les institutions franco-allemandes. Un autre sujet était le potentiel d'une coopération régionale.

Pour ce faire, la table ronde accueillait en plus les représentants suivants :

- **Jean-Paul Denanot** (Président du Conseil régional du Limousin)
- **Béatrice Angrand** (Secrétaire générale de l'OFAJ à Paris)
- **Gertrud de Blay de Gaix** (Directrice de l'Institut Goethe à Bordeaux et responsable du programme)
- **Anke Loiret** (Présidente du Club d'Affaires franco-allemand Poitou-Charentes)
- **Jörn Busselmi** (Directeur de la Chambre de commerce et de l'industrie franco-allemande)

Ces institutions, dans leurs domaines respectifs, oeuvrent activement pour la pérennisation et l'approfondissement des relations franco-allemandes, que ce soit dans le domaine politique, économique, culturel ou l'emploi des jeunes.

Ont été présentés divers projets pour lesquels une participation des jumelages paraissait possible : par exemple le « Réseau des jeunes Ambassadeurs » de l'OFAJ ou le projet « Deutschmobil », auquel participe l'Institut Goethe. Furent également évoqués différentes possibilités d'accès à des aides financières grâce au soutien de réseaux déjà existants ou les conseils pratiques dans le cadre de projets spécifiques.

**Pour résumer : les deux parties prenantes sont intéressées par une coopération mais force est de constater que l'échange d'informations entre les institutions et les jumelages reste encore insuffisant. Il faut alors trouver des nouveaux moyens de communication pour mieux communiquer ou s'informer sur les possibilités offertes et les réseaux existants.**



### Les relations régionales

Un autre résultat du colloque est le constat de l'importance de regroupements régionaux entre jumelages. Il existe quelques fédérations regroupant des jumelages au sein d'une région. Un exemple en est l'Association des Jumelages franco-allemands en Gironde (AJG). Elle permet d'un côté l'échange entre les différentes villes et comités de jumelages girondins et, de l'autre côté, propose une aide concrète sous forme d'accompagnement de projet ou de soutien pour remplir les dossiers de demande de subventions.

**Ces organisations régionales peuvent jouer à l'avenir un rôle important dans le renforcement des jumelages, car l'intérêt est partagé et la représentativité accrue.**

### Nouvelles formes de communication

La diffusion ciblée d'informations joue un rôle central dans les sociétés modernes. C'est aussi un point primordial pour les jumelages dans leur communication interne ou externe. Plus de visibilité accroît l'attractivité.

Comment les nouveaux médias peuvent-ils faciliter la communication et atteindre un nombre de personnes plus important ? C'était le thème phare de la troisième journée. Rik Dams de l'agence Moonda était venu présenter différentes possibilités : un site web existant actuellement dans une version pilote, destiné à servir de plateforme aux jumelages visant à fonctionner comme les regroupements régionaux prônés actuellement par la FAFA dans toute la France, qui permettent, d'un côté, de donner plus de visibilité aux projets et actions en cours et, de l'autre côté, améliore la mise en réseau des jumelages.

Les participants ont alors fait leurs propositions et apporté leur expérience en vue de perfectionner le site web proposé.



### Recommandations des participants (voir Annexe 1)

La fin du colloque était consacrée à la formulation de recommandations visant à pérenniser les jumelages franco-allemands.

Elles résultent des échanges dans le cadre du colloque et serviront aux comités de jumelage, fédérations régionales et institutions de fil conducteur pour améliorer et faire évoluer les jumelages. Les recommandations sont un reflet fidèle des points phares abordés au cours du colloque. Ont été présentés également certaines solutions possibles dans des domaines divers.

**Les résultats de l'enquête ainsi que les recommandations formulées par les participants à l'issue du colloque seront communiqués aux jumelages et aux fédérations régionales des quatre régions du Grand Sud-Ouest (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charente) ainsi qu'à leurs partenaires et toutes les institutions publiques ou civiles oeuvrant pour l'approfondissement des relations franco-allemandes afin de veiller à ce que lesdits résultats soient connus des décideurs et groupes cibles qui, par la suite, les adapteront et les perfectionneront. Elles n'ont toutefois que force de propositions et doivent être adaptées, à échelle locale ou régionale, aux objectifs spécifiques en tenant compte des intérêts des parties prenantes.**



Un grand merci pour le soutien à:



Auswärtiges Amt



Consulat général  
de la République fédérale d'Allemagne  
Bordeaux



Bayerische Staatskanzlei



**EADS**

**FALKE**

**LIEBHERR**



Deutsch-Französischer Wirtschaftsclub  
— Poitou-Charentes —



Generalkonsulat  
der Bundesrepublik Deutschland  
Bordeaux

**Contact:**

**Elke Jeanrond-Premauer, chargé de projet**  
**Stephan Hofer, assistant d'étude de projet**

Château d'Orion  
64390 Orion – France

tel: +33 (0) 559 65 07 74  
fax: +33 (0) 559 65 08 21

[info@chateau-orion.com](mailto:info@chateau-orion.com)  
[www.chateau-orion.com](http://www.chateau-orion.com)





## Pérennisation des jumelages franco-allemands

Recommandations des participants du 2<sup>e</sup> séminaire de réflexion

du 24 au 26 octobre 2013 à Poitiers<sup>1</sup>

Eu égard et en reconnaissance

- de l'extraordinaire importance des jumelages franco-allemands pour la réconciliation entre nos peuples et de l'amitié unique en ce monde qui en résulte,
- des bases solides posées par le Traité de l'Élysée dont nous avons commémoré le 50<sup>ième</sup> anniversaire de la signature le 22 janvier 2013, et sur lesquelles s'appuient aujourd'hui les liens étroits et les échanges entre institutions binationales,
- du rôle de modèle des jumelages pour un renforcement constant des relations bilatérales et l'approfondissement de l'intégration européenne,
- de l'engagement sans faille des institutions concernées et des citoyens au niveau local, régional et national et de leur coresponsabilité pour l'amitié franco-allemande et l'avenir de l'Europe,

nous vous invitons à participer activement à

- Un échange approfondi d'informations et un regard croisé sur les jumelages, notamment au regard des problèmes transnationaux en Europe et des positions diverses voire divergentes sur les orientations sociétales, politiques et socio-économiques,
- Une intensification des jumelages à tous les niveaux et un élargissement de leurs domaines de compétence, afin de les rendre plus intéressants et pertinents pour les citoyens, toutes générations et toutes catégories professionnelles confondues,
- Un renforcement de la coopération horizontale et verticale entre les jumelages eux-mêmes et entre jumelages et autres institutions bilatérales afin de profiter des effets de synergie afin d'être plus visible pour le grand public et plus présent dans l'espace politique.

---

<sup>1</sup> Organisé par Château d'Orion en coopération avec le Consulat Général d'Allemagne à Bordeaux, cofinancé par le Ministère des Affaires Etrangères allemand, la Chancellerie du Land de Bavière, la région Limousin et avec l'aimable soutien des sociétés EADS, FALKE et LIEBHERR.



et nous rappelons

- La déclaration finale de Bonn de la Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa e.V. (VDFG) et de la Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe (FAFA) du 14 septembre 2013 ainsi que les règles relatives à la réorientation du travail du Comité franco-allemand au sein du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CFA au sein du CCRE) depuis 2010 datées du 15 novembre.2012,
- La déclaration finale de la Conférence annuelle du CFA à l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de coopération franco-allemande du 13 septembre 2013 à Bonn,
- La coopération de la VDFG avec l'Association bibliothécaire allemande « Deutscher Bibliotheksverband dbv »
- La coopération de la VDFG et de la FAFA avec le « Deutsch-Französisches Jugendwerk / Office Franco-Allemand pour la Jeunesse ».

### **1. Les villes jumelées**

a) Nous proposons aux villes jumelées de procéder à un état des lieux critique et constructif des relations existantes (voir annexe 1)

b) Partant de cet état des lieux, nous proposons d'axer la future coopération sur des thèmes et projets actuels pour les deux parties prenantes afin qu'ils répondent aux intérêts du public, permettant ainsi de nourrir les échanges d'informations et d'expérience entre les parties prenantes et de les rendre plus pertinents (voir annexe 2).



## **2. L'utilisation de nouveaux médias**

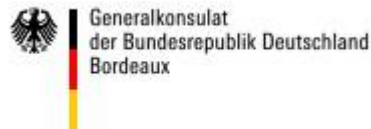
Nous prônons l'utilisation renforcée des médias modernes en vue d'améliorer les échanges d'informations avec les citoyens des villes jumelées par le biais d'un site web comprenant également une partie privée protégée par mots de passe destinée aux responsables afin

- D'une part, d'informer de la manière la plus exhaustive possible sur les manifestations prévues, l'histoire et les parties prenantes du jumelage, les documents importants ainsi que les adresses du réseau des relations franco-allemandes,
- D'autre part, de faciliter la préparation, la réalisation et le financement de manifestations grâce à une promotion en amont et promouvoir les échanges d'idées sur les projets futurs sur des blogs dédiés (voir annexe 3).

## **3. Création d'un réseau entre les jumelages et les institutions locales officielles ou privées**

Nous proposons désormais une implication plus forte des jumelages dans les réseaux bilatéraux existants afin de faciliter la création de synergies :

- Toujours intégrer la dimension européenne en profitant à l'occasion de la coopération avec les Maisons de l'Europe locales et les Associations du Mouvement européen,
- S'efforcer de gagner en visibilité auprès du grand public en dehors des visites de délégations de la ville jumelle et des jubilés par le truchement de rapports réguliers sur des initiatives et des projets concrets,
- Renforcer encore les contacts avec les associations locales (sportives, musicales, de conservation des traditions et autres), les associations économiques (Chambres de Commerce et de l'Industrie, Chambres des Métiers), les pompiers et les services techniques, le Rotary, le Lions et autres clubs prestataires de services, en les intégrant au réseau. Pour ce faire, la création d'un comité de pilotage pourrait s'avérer utile.
- Se saisir de problèmes rencontrés par les deux parties prenantes, en coordination avec celles-ci et d'autres acteurs intéressés (voir annexe 2),
- Présenter chaque année un rapport d'activité annuel au Conseil municipal,



- Inviter les communes à nommer un chargé de mission « jumelage » au niveau politique et administratif et obtenir de leur part une participation financière adéquate pour la réalisation des initiatives et projets,
- Intégrer de manière générale les jeunes citoyens et citoyennes dans les jumelages,
- Donner priorité à l'intégration d'autres jumelages européens dès lors qu'elles s'avèrent utiles pour toutes les parties prenantes (p. ex. Pologne/triangle de Weimar, pays du Balkan).

#### **4. Régions et départements**

Les régions et départements français ainsi que les communautés urbaines, Landkreise, districts et communautés des communes allemandes sont invités à soutenir financièrement les jumelages et/ou leurs projets d'envergure et de nommer un(e) chargé(e) de mission / interlocuteur/-trice qui

- Assume le rôle d'interlocuteur privilégié entre la confédération nationale des jumelages entre régions (p. ex. Franconie centrale /Limousin et Hesse/Aquitaine),
- Facilite la mise en réseau avec les institutions et associations régionales politiques importantes (p. ex. Europa-Union),
- Informe sur les aides financières possibles de la part du gouvernement fédéral ou national voire de l'UE et aide activement lors de la préparation du dossier de demande de subventions.

#### **5. Organisation interne des jumelages**

Nous reconnaissons expressément le travail précieux et l'engagement personnel des membres des comités de jumelages locaux et saluons

- Le travail important de la VDFG et de la FAFA
- Ainsi que des sections allemandes et françaises du Conseil des communes et Régions d'Europe (CCRE),

et appelons de nos vœux qu'elles

- soutiennent les jumelages lors de leurs recherches et leurs demandes d'aides auprès de l'UE ou d'autres organisations,
- se mettent à leur disposition en tant que fédération nationale.



## Annexe 1 : Etat des lieux des jumelages

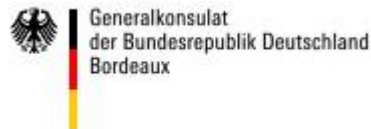
Questions essentielles pour procéder à un état des lieux des jumelages

- Qui participe activement aux manifestations actuelles organisées dans le cadre des jumelages (âge, profession, tendances, etc.) ?
- Qui pilote les jumelages (ville/commune, association/comité de jumelage) ?
- Quelles sont les formes de rencontres caractéristiques du jumelage (niveaux et institutions, fréquence) ?
- Quel est l'objet principal des partenariats : la volonté de pérenniser l'idée de réconciliation et d'amitié, les échanges entre scolaires ou groupes de jeunes, entre associations et clubs, formation continue, contacts avec le monde économique, autres) ?
- Quel est l'impact des manifestations organisées dans le cadre des jumelages au-delà des parties prenantes directement concernées ?
- Comment est financé le travail des jumelages ?
- Existe-t-il un site web (le cas échéant en commun avec la ville jumelée) et a-t-il fait ses preuves ?
- Utilise-t-on des médias modernes (visioconférences et plateformes, p.ex. Skype) pour communiquer et échanger dans le cadre de conférences virtuelles ?
- Le jumelage est-il membre d'un réseau (p. ex. VDFG / FAFA, RGRE / Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe [AFCCRE]) ou de réseaux régionaux ?



## Annexe 2 : Champs d'action pour les jumelages

1. Les champs d'action prédestinés (sans prétendre l'exhaustivité de la présente liste) pourraient être : l'intégration des immigrés, l'élargissement aux jeunes (p. ex. par des stages effectués dans les villes jumelées, les échanges d'apprentis), les pépinières d'entreprise (énergies renouvelables et l'autonomie énergétique, etc.). Sont également envisagés des projets communs avec des pays tiers (p. ex. la promotion de projets dans les domaines de la construction ou de la formation de la société civile dans les pays membres du sud de l'UE, pays en voie de développement).
2. Pour ce faire, nous proposons le fil conducteur suivant :
  - Comment déterminer de nouveaux domaines de coopération (enquêtes réalisées auprès des médias, des établissements scolaires, des communautés religieuses, dans les organisations économiques, artisanales ou artistiques, institutions politiques ou privées locales) ?
  - Comment motiver les jeunes et les professionnels à participer voire à s'impliquer activement ?
  - Est-ce que, pour la programmation des futures manifestations, des protocoles pluriannuels sont utiles en vue de garantir aux initiatives un avenir fiable et une assise financière viable ?
  - Comment assurer le financement des initiatives et projets (p. ex. par des aides publiques, dons, sponsoring ou solutions « créatives » ?



### **Annexe 3 : Utilisation de nouveaux média**

Pour leurs échanges, les jumelages devraient, autant que possible, recourir à des moyens de communication gratuits comme la visioconférence et avoir recours à des plateformes qui, utilisés à bon escient, permettent d'approfondir et d'actualiser les échanges, ce qui permettrait peut-être de susciter plus d'intérêt auprès du grand public.

L'accent serait alors mis sur :

- Un état des lieux sur l'utilisation d'un site web ou de visioconférences,
- La possibilité de créer et d'actualiser régulièrement un site web bilingue commun (sans traduction pour des raisons financières) partageant la même charte visuelle mais avec des contenus différents.
- Dans l'objectif
  - D'une plateforme d'échange d'informations pour les citoyens : informations sur les manifestations futures ainsi que sur la commune ou la région jumelée. Informations sur des sujets d'actualité comme le protocole et le programme de jumelage, comptes rendus de réunions, les bilans d'activité annuels,
  - D'un échange d'informations entre les responsables (protégé par mot de passe) : échange sur la future programmation, échange sur les expériences respectives, les « bonnes pratiques » dans d'autres jumelages, création de synergies, etc.,
  - D'une meilleure visibilité dans les médias locaux et régionaux.
- Utilisation commune d'un site web régional comme plateforme destinée à l'échange d'expérience entre les parties prenantes, renforcement du réseau avec d'autres institutions bilatérales en profitant de synergies lors de la préparation et de l'organisation de manifestations,
- Visioconférences
  - Pour fluidifier les communications,
  - Et notamment pour faciliter les échanges sur les projets communs ou la mise en pratique d'initiatives et de projets communs ainsi que pour traiter les questions d'actualité d'intérêt commun (p.ex. la position des populations respectives sur les élections européennes).



## Exemples de bonnes pratiques issus des jumelages

### 1. Apprentissage de la langue du partenaire

- La coopération avec l'ADEAF (Association de Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France) et l'association allemande des professeurs de français VdF (Vereinigung der Französischlehrerinnen und -lehrer)
- La coopération avec l'Institut Goethe en vue d'une certification du niveau d'allemand (motivation, notamment en cas d'un projet de mobilité professionnelle en Allemagne)
- La participation aux Fêtes de l'Europe, notamment la participation de scolaires de tout âge à des manifestations interactives / participatives.
- Des rencontres comme le « Café allemand » / „Stammtisch français »: Des bénévoles organisent un « Stammtisch » pendant lequel on parle Allemand/Français. Notamment la génération des grands-parents est désireuse d'apprendre la langue afin de pouvoir parler avec leurs petits-enfants (germanophones).
- Densifier le tissu des « Associations de jumelage » pour dispenser des cours d'allemand. Les Instituts Goethe et les Maisons d'Allemagne ne sont présents que dans les grandes villes.
- La coopération au niveau sub-régional (p. ex. Association des Jumelages franco-allemands en Gironde) avec les autorités locales responsables de l'éducation.

### 2. Relations publiques dans le sens large

- Une soirée d'information sur la coopération dans le cadre des jumelages – coopération avec la presse (voire les stations de radios municipales ou universitaires)
- La mise en pratique du projet « JuniorbotschafterInnen / Jeunes Ambassadeurs » du DFJW / OFAJ
- Des cours d'allemands pour adultes
- Des stands d'informations dans le cadre des fêtes municipales etc.





### 3. Nouveaux média

- Les « Vœux du nouvel an » / Neujahrsgrüße via Skype
- Un site web municipal sur le jumelage

### 4. Manifestations

- La coopération avec d'autres associations locales pour organiser des manifestations communes (p. ex. Université d'inter-âge)
- Des projets d'échange avec les autres villes jumelées avec sa propre ville « jumelle » (« Les amis de nos amis sont nos amis »)
- Des expositions d'art internationales avec la participation de plusieurs villes jumelées
- Les « Camps des Jeunes pour la paix » avec la participation de représentants de toutes les villes jumelées

### 5. Coopération économique

- La création d'une zone d'activité commune avec la ville jumelée dans les « nouveaux Länder »
- L'échange de savoir-faire : échanges entre entrepreneurs et IHK/CCI
- L'échange de stagiaires et d'apprentis sous forme d'un soutien actif pour trouver des entreprises et un logement